

Zeitschrift: Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber: Le messenger suisse de Paris
Band: 4 (1958)
Heft: 8

Rubrik: Le Messenger suisse de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE MESSAGIER SUISSE DE FRANCE

LE CLUB HELVÉTIQUE DE LA CÔTE BASQUE

fête son 30^e anniversaire

Le 6 juillet dernier, M. Jeanneret, horloger-bijoutier à Biarritz, président du Club Helvétique de la Côte Basque, a convoqué les compatriotes fidèles au souvenir de la Patrie pour la célébration du 30^e anniversaire de ce Club. La Journée débuta par une pensée de reconnaissance à ceux qui la créèrent et qui ne sont plus. Elle se traduisit par le dépôt d'une gerbe de glaïeuls rouges et blancs sur les tombes de M. O. Vepfer, président fondateur, et de M. Lude, membre actif, dont les descendants demeurent les piliers de l'association. Ces cérémonies étaient honorées de la présence de notre Consul de Suisse à Bordeaux, M. Berthod. Un télégramme de félicitations de Mlle Briod associa le Secrétariat des Suisses à l'Étranger à cette manifestation.

Un déjeuner, tout intime, eut lieu ensuite à la ferme Lude à Anglet, sous les couleurs fédérales et cantonales. Le président décerna des diplômes d'honneur aux membres méritants et le Consul apporta, en une brève allocution, le salut des autorités suisses et l'expression de leur reconnaissance. La tâche des sociétés suisses à l'étranger devient de jour en jour plus importante, et elles peuvent être, en maintenant des liens solides entre des isolés, une des plus belles illustrations de notre devise : Un pour tous, tous pour un.

Le temps, hélas, ne fut guère favorable et les jeux de tir et de boules, déjà installés, ne purent être inaugurés. L'ambiance de la journée fut cependant telle que ses échos ne pourront qu'aviver les regrets des absents.

BORDEAUX-GENÈVE

La Compagnie d'aviation Royal Air Maroc vient d'améliorer les relations rapides entre Bordeaux et Genève. Elle a bien voulu inviter à son premier vol qui conduisit en une heure trente plusieurs personnalités bordelaises, dont le Préfet de la Gironde, le Maire de Bordeaux, le Consul de Suisse, les Présidents de la Chambre de Commerce et du Syndicat d'Initiative, de Mérignac à Cointrin, où cette délégation fut reçue par M. Dupont, Vice-Président du Conseil d'État, M. Thévennaz du Conseil administratif et M. Nicole des Intérêts de Genève. Après un rapide tour de ville, l'avion, un Constellation, ramenait les invités à 19 heures à Bordeaux, d'où ils étaient partis à 14 heures.

Pour l'information de nos sociétaires intéressés nous donnons, ci-après, les horaires en service jusqu'au 6 octobre prochain :

	<i>lundi</i>	<i>vendredi</i>
Bordeaux	14 h.	16 h. 20
Genève	15 h. 30	19 h. 25
	<i>lundi</i>	<i>samedi</i>
Genève	17 h.	8 h. 50
Bordeaux	18 h. 30	12 h.

Les services des vendredis et samedis font escale à Lyon, mais permettent néanmoins des week-ends dans les deux sens.

DIJON

Les Sociétés suisses de l'arrondissement consulaire de Dijon se sont rencontrées le 18 mai 1958 à La Ville-neuve-au-Chêne (Aube). C'était au tour de l'Union Helvétique et du Cercle Amical Suisse de l'Aube, sous la présidence de M. Joseph Altenbach, de recevoir, la première fois, les Sociétés sœurs : l'Amicale Suisse de l'Yonne à Joigny (président M. Léon Lorenz), Union Helvétique du Centre à Nevers (président M. Otto Muller), l'Amicale des Suisses de la Haute-Marne (président M. Alfred Rufer), Société suisse de la Côte-d'Or (président M. Norbert Rebetz). On notait également la présence de M. Baumgartner, président de la Société suisse de la Haute-Saône et M. Langel, ancien président de la Société suisse de Besançon.

M. Altenbach, après avoir souhaité la bienvenue aux invités d'honneur et à l'assemblée, prononçait un discours patriotique en esquissant les grands principes de notre démocratie et de notre liberté.

Puis, c'était le tour de M. Louis François, Consul de Suisse à Dijon, qui, après avoir exprimé sa grande satisfaction de la réussite de la concentration et après avoir remercié les organisateurs, faisait un petit tour d'horizon helvétique ; il présenta son nouveau collaborateur, M. Fritz Adams, Vice-Consul, qui remplace M. Luginbuhl transféré à Alger.

M. Grosjean, Consul de Suisse à Besançon, qui, se rendant à Bruxelles, avait tenu à consacrer quelques heures à la concentration, a pris également la parole.

Le programme de la journée, soigneusement préparé par le Comité de la Société invitante, se déroulait dans une ambiance fort agréable. Le succès de la partie musicale était assuré par la section des accordéonistes de la Société suisse de Besançon et par la section de musique champêtre « Heimatklänge » de la Haute-Marne.

Malheureusement, le temps ne permettait pas de passer la journée dans le cadre de verdure prévu, mais les vastes emplacements de la Céramique de l'Aube, magnifiquement décorés, se prêtaient à merveille pour recevoir le nombre considérable d'environ 300 sociétaires.

Après le déjeuner pique-nique et une discussion animée, l'assemblée, partagée en deux groupes, visitait les usines de la Céramique de l'Aube et la fromagerie « UNIVAL », sous conduite expérimentée.

Ce sont des réunions de ce genre qui contribuent à resserrer les liens d'amitié qui existent déjà heureusement entre les compatriotes des départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de l'Yonne, de la Haute-Marne et de l'Aube, et entre les Consuls de Dijon et de Besançon.

Ad.

TOULOUSE

Nous avons reçu le compte rendu de l'Assemblée générale annuelle de la Société Helvétique de Bienfaisance de Toulouse.

Malheureusement, le manque de place nous empêche de le publier. Mais nous tenons à féliciter la dite Société dont l'activité est inlassable. Elle compte, actuellement, un peu plus d'une centaine de membres (Réd.).